

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 AVRIL 2016

Présents :

M. GAZZIERO, Maire,
MM. BERNADET, PONCHATEAU, Mmes LAGARDE, BANOS, Adjointes,
Mmes CHARDONNET, GAURY, LE GALL, LE LAGARDEC, PEDEBIBEN, SERVAND,
MM. ARDURAT, DULUC, MONIER, VIGNES.

Valablement représentés : M. BALANS par M. BERNADET,
Mme ZAÏRI-AMARAL par Mme PEDEBIBEN.

Secrétaire de séance : Mme LAGARDE.

Approbation et signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 07 mars 2016.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 :

Résultats de la section de fonctionnement :

Total des Recettes = 1.157.019,89
Total des Dépenses = 952.181,59
Excédent antérieur = + 20.998,88
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2015 = + 225.837,18

Résultat de la section d'investissement :

Total des Recettes = 592.624,88
Total des Dépenses : 467.427,41
Excédent 2015 = + 125.197,47
Excédent antérieur = + 99.805,37
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2015 = +225.002,84
Restes à réaliser Recettes = 29.000,00
Restes à réaliser Dépenses = 211.500,00
EXCÉDENT GLOBAL = 42.502,84

Le Compte Administratif 2015 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de la façon suivante :
- pour 225.837,18€ au financement des mesures d'investissement, au compte 106.8

TAXES DIRECTES LOCALES 2016 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter les taux d'imposition suivants pour 2016 :

- TAXE D'HABITATION : 1.871.000 x 13,77% = 257.637
- FONCIER BÂTI : 1.258.000 x 14,82% = 186.436
- FONCIER NON BÂTI : 58.100 x 56,82% = 33.012
PRODUIT FISCAL ATTENDU = 477.085

BUDGET 2016 :**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Charges générales	333.000,00	Atténuation de charges	10.000,00
Charges de personnel	637.700,00	Produits des services	66.000,00
Autres charges	123.000,00	Impôts et taxes	602.000,00
Charges financières	21.000,00	Dotations	444.600,00
Charges exceptionnelles	2.000,00	Autres produits	18.500,00
Dépenses imprévues	21.400,00		
Amortissements	3.000,00		
TOTAL	1.141.100,00	TOTAL	1.141.100,00

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Emprunts	60.000,00	Excédent reporté	225.002,84
Frais d'étude Bourg	50.000,00	Amortissements	3.000,00
Achat terrains	130.000,00	FCTVA	60.000,00
TX Bât. Scolaires	35.000,00	Taxes d'aménagement	5.000,00
TX Bât. Publics	15.000,00	Excédent Fonctionnement	225.837,18
TX Mairie	5.000,00	FDAEC	19.000,00
TX Imm. Rapport	8.000,00	DETR	29.000,00
TX Voirie	178.000,00	Emprunt	78.000,00
Elec. Rurale	56.000,00		
Achat Matériel	65.000,00		
TX Cimetière	6.000,00		
TX Réseaux	18.000,00		
Signalétique	2.000,00		
Dépenses imprévues	16.840,02		
TOTAL	644.840,02	TOTAL	644.840,02

Le Budget 2016 est voté à l'unanimité.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN :

Vente d'une maison avec terrain, 2.947 m², Chemin de Bergea, appartenant aux Consorts CONANT, au prix de 178.500€

Le Conseil renonce à son droit de préemption urbain sur ce bien.

PERSONNEL COMMUNAL :**HEURES COMPLÉMENTAIRES ET SUPPLÉMENTAIRES :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à l'ouverture des 9^{ème} et 10^{ème} classes lors de cette rentrée scolaire 2015/2016, pour l'organisation des NAP et le remplacement des agents en arrêt maladie, le personnel communal a effectué les heures suivantes :

- Heures complémentaires :
 - Mme DUPA Isabelle = 25H45
 - M. DUCOS Mickaël = 26H
- Heures supplémentaires :
 - M. HEBRARD Vincent = 3H45

Le Conseil donne son accord pour payer les heures complémentaires à l'indice habituel de chaque agent et les heures supplémentaires de M. HEBRARD à son taux horaire multiplié par 1,25.

REMPLACEMENT AU RESTAURANT SCOLAIRE :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que Mme JEANS Martine a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2016. Il convient de pourvoir à son remplacement en cuisine.

4 curriculum vitae ont été étudiés : un candidat a été retenu, avec les compétences de cuisinier et la connaissance des règles d'hygiène. Il s'agit de M. CHAUVET Cédric, actuellement en poste au Centre Hospitalier du Sud Gironde à Langon. Renseignements seront pris afin de connaître les possibilités de mutation entre la fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale.

EMBAUCHE D'UN AGENT POLYVALENT :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la nécessité d'avoir un agent polyvalent qui sera affecté à l'école faisant fonction d'ATSEM le matin auprès des classes de maternelle. De plus, cet agent assurera les remplacements du personnel communal en cas d'absence pour raison de maladie ou autre.

Une personne a été reçue en Mairie. Il s'agit de Mme DANTAS Amandine qui possède les qualités requises pour un tel poste et qui peut bénéficier d'un contrat aidé de l'État (CUI-CAE), à raison de 24H par semaine.

REMBOURSEMENT FRAIS DE REPAS :

Monsieur le Maire informe le Conseil que deux agents des services techniques, M. Sébastien BIBENS et M. Nicolas DUPUY ont suivi une formation PEMP (Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes) à Floirac du 30/03 au 01/04/2016. Ils ont pris 6 repas sur place pour un total de 81,00€.

Le Conseil décide de prendre en charge la totalité de ces frais de repas, soit 81,00€. Cette somme sera versée directement sur le compte de M. Sébastien BIBENS.

REMBOURSEMENT FRAIS DE DÉPLACEMENT :

Monsieur le Maire informe le Conseil que Mme Sophie CHAUMONT a suivi une formation BAFD à Fargues Saint-Hilaire du 22 au 27 février 2016. Elle a utilisé son véhicule personnel (9CV) les mardi, mercredi et vendredi : 42km x 2 x 3 jours, soit 252km.

Le Conseil décide de prendre en charge la moitié de ces frais de déplacement : 126 km x 0,595 = 74,97€. Cette somme sera versée directement sur le compte de Mme CHAUMONT.

SDEEG – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ÉCLAIRAGE PUBLIC 2016 :

Monsieur le Maire présente au Conseil le dossier du Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde concernant les travaux d'éclairage public 2016 :

Montant des travaux HT =	2.828,95
Maîtrise d'œuvre HT =	198,03
TVA =	565,79
Montant des travaux TTC =	3.592,77

Plan de financement :

SDEEG (20%) =	565,79
Commune =	3.026,98

Le Conseil décide de :

- Réaliser les travaux d'éclairage public 2016 pour un montant total TTC de 3.592,77€
- Solliciter l'aide financière du SDEEG pour un montant de 565,79€

CVLV :

L'Assemblée Générale du CVLV aura lieu à Verdélais le 20 avril 2016 à 19H. Mme GAURY Angélique assistera à cette réunion.

SICTOM :

M. VIGNES donne le compte rendu de la dernière réunion :
Vote du Budget 2016.

SISS :

M. VIGNES donne le compte rendu de la dernière réunion :
Vote du Budget 2016.

SIPHEM :

M. VIGNES signale que lors de la dernière réunion le quorum n'était pas atteint. La réunion a donc été reportée au jeudi 07/04/2016.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – COMMISSION ÉCONOMIE TOURISME :

M. MONIER donne le compte rendu de la réunion du 21/03/2016 :

- taxe de séjour : mise en service du nouveau progiciel
- patrimoine en musique : à Saint-Germain de Graves le 25/08/2016
- Zones d'Activité Communales : à transférer à la Communauté de Communes le 01/01/2017
- Gironde numérique : investissements à prévoir entre 2017 et 2027 avec une participation de la CDC à hauteur de 20%

Depuis la réunion du Conseil Communautaire du 04/04/2016, le projet Gironde numérique a été abandonné et n'a pas été inscrit au budget.

SYNDICAT DES GENS DU VOYAGE :

Mme LE LAGADEC donne le compte rendu de la dernière réunion :

- vote du Budget
- vente des locaux de l'école
- le montant des participations passe de 3,20€ à 2,90€ par habitant
- fermeture du terrain de Sèves : 4 semaines au mois d'août
- il y aura 5 grands passages cet été sur le Langonnais
- le secrétariat du Syndicat va déménager sur Auros
- achat de terrain en cours

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.